

LES MÉTIERS D'ART AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DU RAYONNEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE

25 octobre 2017

Les métiers d'art sont mal connus en dépit d'une longue histoire, de réelles potentialités et d'une médiatisation croissante.

Le Ceser invite donc la Région Ile-de-France à mieux connaître la réalité des métiers d'art et à se doter d'une politique publique dédiée.

Le poids des métiers d'art en Ile-de-France, ne se limite pas aux quelques 5 200 entreprises dont relèvent presque 8 000 personnes (à l'exception des fonctionnaires). Les métiers d'art, en effet, génèrent de nombreuses activités et apportent une plus-value qualitative à l'économie francilienne. Ils doivent néanmoins relever les défis de la transmission de leur savoir-faire comme des entreprises elles-mêmes, sans oublier la mise en place d'une véritable politique stratégique de promotion.

LES MÉTIERS D'ART : DES POTENTIALITÉS À DÉVELOPPER

Par leur ancrage dans l'histoire et l'identité francilienne, les métiers d'art participent de l'attractivité du territoire de l'Ile-de-France et de l'essor du tourisme.

En outre, ils sont fers de lance pour l'innovation technologique et l'utilisation du numérique, avec des « jeunes pousses » très performantes. En outre, ils sont fers de lance pour l'innovation technologique et l'utilisation du numérique, avec des « jeunes pousses » très performantes.

TRANSMETTRE UN MÉTIER D'ART : DE L'IMMATÉRIEL AU MATÉRIEL

La transmission du savoir-faire accumulé au fil des ans par le professionnel des métiers d'art est un défi pour la survie de l'entreprise artisanale : il faut de dix à quinze ans pour former un artisan qui maîtrise son art.

La transmission des entreprises est aussi un enjeu essentiel car un artisan d'art n'est pas forcément un gestionnaire.

La formation des artisans est fondamentale pour le développement des métiers d'art qui reposent sur l'intelligence et le savoir-faire de l'artisan d'art.

PROMOUVOIR LES MÉTIERS D'ART : UNE POLITIQUE STRATÉGIQUE À METTRE EN PLACE

Le secteur des métiers d'art compte un foisonnement de prix, concours, titres et autres trophées remis au cours de salons et événements destinés à les mettre en valeur.

Il faut désormais porter un nouveau regard sur les métiers d'art, qui allient tradition et modernité, par la mise en place d'une politique de promotion innovante et stratégique : le savoir-faire, pour assurer sa pérennité, a besoin du faire-savoir.

LES MÉTIERS D'ART AU SERVICE DU DÉVELOPPEMENT ET DU RAYONNEMENT DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Rapport et avis présentés au nom de la commission Culture et communication par **Franck STAUB**

LES PRÉCONISATIONS DU CESER

Pour relever les défis auxquels les métiers d'art sont confrontés, les pouvoirs publics et particulièrement les collectivités territoriales ont un rôle à jouer. La Région, pleinement compétente pour l'aide aux entreprises, doit s'engager dans cette voie.

CRÉER UNE MISSION DES SERVICES DU CONSEIL RÉGIONAL DÉDIÉE AUX MÉTIERS D'ART, à l'instar de ce qui est pratiqué par plusieurs Régions. Il s'agit, entre autres, d'aider la Région à proposer une politique d'ensemble en direction des métiers d'art, guidée par une stratégie d'accompagnement et de développement.

MIEUX INTÉGRER LES MÉTIERS D'ART DANS LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE RÉGIONALE dont le tourisme est un volet essentiel, en créant des équipements spécifiques consacrés à la valorisation d'un ou plusieurs savoir-faire traditionnels.

METTRE EN PLACE UN OBSERVATOIRE DES MÉTIERS D'ART EN ILE-DE-FRANCE, associant l'Institut national des métiers d'art, les chambres consulaires et les services compétents de l'Etat.

CRÉER UN CONSERVATOIRE, à l'initiative de la Région, pour traiter de la transmission du patrimoine matériel et immatériel des entreprises des métiers d'art.

PRODUIRE UNE LABELLISATION COMMUNE DES PRODUITS D'ART pour promouvoir l'image des métiers d'art franciliens en Europe et dans le monde.

ÉTUDIER L'IDÉE D'UN CHÈQUE INNOVATION DE LA RÉGION À DESTINATION DES TPE/PME qui prendrait en charge une part de la facture de l'intervention d'un prestataire externe en R&D.

ENCOURAGER LA MISE EN PLACE D'UN CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS dans le domaine des métiers d'art en lien avec la création et le design et/ou les matériaux innovants.

LANCER UNE CAMPAGNE DE SENSIBILISATION AUX MÉTIERS D'ART dans les lycées franciliens et auprès du grand public.

PROPOSER QUE LA RÉGION CRÉE UN SITE INTERNET consacré aux artisans et professionnels locaux et édite une newsletter grand public.

Retrouver l'intégralité du rapport et de l'avis sur : ceser-iledefrance.fr

POUR TOUT RENSEIGNEMENT Jean-Philippe Mallé - Tél. : 01 53 85 54 85 - jean-philippe.malle@iledefrance.fr